

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Convocation du **11/06/2026**

Conseillers en exercice : **43**

Présents : **39**

Quorum : **22**

N° 39_170626

OBJET : SPORTS

Approbation des tarifs
d'utilisation des équipements
sportifs municipaux mis à
disposition de la Faculté des
Sciences et du Sport / Aix-
Marseille-Université 2026-
2027

SEANCE DU 17 JUIN 2026

L'an Deux Mille Vingt Six, Le Dix Sept Juin à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à l'Espace des Libertés, Salle Stéphane Hessel, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Maire.

PRESENTS :

Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Madame Clémentine FARDOUX, Monsieur Giovanni SCHIPANI, Madame Hélène DI VITA DANCHESI, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Betty CORALLO, Monsieur Arthur SALONE, Madame Gaëlle RODEVILLE, Monsieur Pierre ARNOUX, Madame Fadila TEYSSIER, Madame Sandrine SALEMME, Monsieur Fabio CHIKHOUNE, Monsieur Michaël TEDESCO, Madame Soumicha DRAOUI, Monsieur Jean-François BUDON, Madame Julianne BOUVOT, Monsieur Mohamed LAZLI, Monsieur Marc PAGANO, Monsieur Jean-Pierre NIVET, Madame Evelyne KHEMSI, Madame Laurence BAUSSANT, Madame Virginie RAES, Madame Mélanie PITTAU, Madame Evelyne POURCEL, Monsieur Alexandre LATZ, Madame Julie PAPPALARDO, Monsieur Raphaël DA HORTA, Monsieur Théo ARMAND-HILAIRE, Monsieur Joseph PITTERA, Madame Joëlle MELIN, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Fabienne COULOMB-AVERTY, Monsieur Jean-Dominique ROUBAUD, Monsieur Mathieu NOVELLI, Monsieur Alain ROUSSET, Monsieur Gérard GAZAY, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Monsieur René VANULS formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES :

Monsieur François OTCHAKOVSKY-LAURENS (donne pouvoir à Madame Gaëlle RODEVILLE), Madame Sophie AMARANTINIS (donne pouvoir à Monsieur Gérard GAZAY), Madame Julie GABRIEL (donne pouvoir à Monsieur Pascal AGOSTINI), Monsieur Jean-Marie DOUVILLE (donne pouvoir à Monsieur Michaël TEDESCO)

Madame Julianne BOUVOT a été élu(e) Secrétaire.

Délibération n°39_170626 du Conseil Municipal du mercredi 17 juin 2026 (suite)

Madame Julianne BOUVOT rapporte :

La ville d'Aubagne accueille sur son territoire la Faculté des Sciences du Sport (FSS) dont l'objectif est de former des étudiants dans une optique d'excellence et afin de favoriser la recherche.

Au vu de cet objet, la Ville d'Aubagne considère qu'il est de l'intérêt général communal et du service public du sport, de soutenir la Faculté Aix Marseille Université dans l'exercice de ses activités sportives.

Pour ce faire, la Commune et la Faculté sont convenues que ce soutien prendrait la forme d'une mise à disposition de locaux et d'installations sportives, objet d'une convention renouvelée annuellement eu égard à l'évolution des plannings d'utilisation à prendre en compte.

Cette délibération propose pour l'année scolaire 2026 - 2027 de procéder à l'approbation des tarifs pour l'utilisation de certains équipements sportifs appartenant à la Commune d'Aubagne.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

VU les articles L.2121-6 et L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les articles L.2125-1 et suivants du Code Général de Propriété des Personnes Publiques,

CONSIDÉRANT la nécessité de fixer les tarifs d'occupation des équipements sportifs municipaux,

VU l'examen en Commission municipale,

Après en avoir délibéré, DÉCIDE :

ARTICLE UNIQUE : d'APPROUVER les tarifs à appliquer à l'occasion de la mise à disposition des équipements sportifs municipaux à la Faculté des Sciences du Sport, tels que définis ci-après :

TARIFS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

Libellé		Unité	Tarif TTC
Stades et assimilés		1h00	18,66 €
Gymnases et assimilés		1h00	13,99 €
Piscine	Bassin entier	1h00	77,74 €
	Par ligne d'eau	1h00	19,44 €

ADOpte A L'UNANIMITE

POUR EXTRAIT CONFORME